CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route.

M. L. & T. R. R. & S. S. CO

L. W. R. R.

(Sans Contredit la Meilleure Route

Aux points principaux du

Texas, Nouveau et Ancien Mexique, Arizona, Californie et la Côte du Pacifique.

Chars Dortoirs Standard de Pullman.

Chars Dortoirs de Touristes pour les Excursions.

Service Supérieur de Char Faite à Manger.

Directement à la Californie sans Changement.

Pour renseignements complets, billets et dortoirs réservés, s'adresser au Bureau des Billets à l'encoignure des rues Canal et St Charles.

F. S. DECKER
Asst. Gen'l des Passagers
Agent des Billets.

W. H. MASTERS, Gérant du Trafic.

LOUISVILLE & NASHVILLE

AROISE ET SUD.

Fret [illegible] CHAQUE JOUR [illegible] VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT

Arrivées	Départs
Fast mail tous les jours.... 7:15 a m	Fast mail tous les jours 8:15 p m
Express tous les jours.... 6:15 p m	Express tous les jours ....7:00 am
Limited tous les jours.... 8:15 p m	Limited tous les jours ....9:25 am
Service de la Côte.	
Tous les jours excepté dim 5:50 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Excepté dim 9:25 p m	Excepté dim 7:40 am

[illegible] pour la vente des billets, coin [illegible] et Commune. Bureau de billets de gare au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité à [illegible] Orléans à New York se faisant [illegible] heures plus rapide [illegible] les points correspondants. [illegible] [illegible] et restaurant, y est attaché [illegible]

Bon [illegible] chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN K. RIDGELY Div. Pass Agent

C. L. STONE, G. P. A. Louisville Ky

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6
Part de— N.-Orléans..	7.30 p m	9.10 a m	6.00
Arrive à— Meridian.....	1.20 a m	2.46 p m	1.00 p m
Part de— Meridian.....	1.30 a m	2.45 p m	——
Arrive à— Birmingham..	5.40 a m	6.45 p m	——
Chattanooga..	9.40 a m	10.30 p m	——
Lexington.....	5.15 p m	5.55 a m	——
Cincinnati....	7.30 p m	8.15 a m	——
Buffalo.........	2.00 p m	7.30 p m	——
Part de— N.-Orléans..	7.30 p m	9.10 a m	
Arrive à— Meridian.....	1.20 a m	2.45 p m	
Part de— Meridian.....	1.30 a m	2.45 p m	
Arrive à— St-Louis.....	7.04 p m	7.56 a m	

Part de N-lle Orléans 7.30 p m
Arrive à—
A Chattanooga.....9.40 a m
A Knoxville........1.10 p m
A Bristol...........5.45 p m
A Washington.....6.53 a m
A Philadelphie.....10.15 a m
A New York.....12.43 p m

CHARS Restaurant [illegible] Repas à la carte

No 4 Pan American Special pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo, et les points intermédiaires, quittera à 9.10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et char restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7.30 heures p. m. comme d'habitude, avant des chars dortoirs jusqu'à Cincinnati, St Louis et New York. Des chars restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4.20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

L'excursion du dimanche quitte la Nouvelle-Orléans pour la Rivière aux Perles, Abita, Covington, Mandeville et les points intermédiaires à 7.45 a. m.

No 6 les jours de semaine fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington la semaine seulement.

No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les samedis seulement.

J. R. WELLS, D. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A.
J. H. LIVELY, C. P. A.
R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
22juin— Nouvelle-Orléans Lne

SR Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 30 heures pour New York via le Great Washington Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Expr No 36
Quitte la N-lle Orléans	8.00 P. M.	9.20 A. M
Arrive à Atlanta	11.40 A. M.	11.30 P. M
Quitte "	12.00 midi	11.50 P. M
Arrive à Washington	6.42 A. M.	9.00 P. M
" Baltimore	8.00 A. M.	11.35 P. M
" Philadelphie	10.15 A. M.	2.56 A. M
" New York	12.43 P. M.	6.23 A. M
" Boston	8.30 P. M.	3.30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans. Le Chars [illegible] Agent de Pass. et Billets.

M. R. Powers, Agent de District de Passagers.
J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
S. H. Hardwick, Agt Gén. de Pass. Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant Trafic, Washington, D. C.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.

J. P. BILLUPS, A. G. P.
H. F. LACY, A. O.
71° Commune, Nlle-Orléans, Lne
5mars

CHEMINS DE FER.

VOYAGE D'AUTOMNE

Illinois Central Railroad Co.

UNE ROUTE DES PLUS INTERESSANTES.

$57.50 San Francisco,

Allant par une voie et revenant par une autre. Billets en vente du 8 au 17 octobre.

$28.10 Detroit, Mich., et retour,

du 11 au 17 octobre.

Pour l'aller billets de deuxième classe de colons pour le Nord-Ouest et la Californie.

Points communs maintenant en vente au Bureau des Billets de Ville.

141 RUE ST-CHARLES.

La compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 20 SEPT 1903.	Arrivées Quotidiennes
No 5	Express de Memphis	No 2
3:30 p m	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales	10:40 a. m.
No 24	Express de jour locale	No 21
7:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires	3:50 p. m.
No 110	VALLEY EXPRESS	No 105
10:15 p. m.	Chars Dortoirs de Natchez et Monroe, Lne, via Vicksburg, Miss	6:00 a. m.
No 34		No 33
4:10 p.m.	Baton Rouge Accommodation	9:30 a m

BUREAU DES TICKETS ST-CHARLES ET COMMUNE

JOHN A. SCOTT
A. G. M. [illegible]

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris, France.

Partant tous les jeudis à 10 h A. M. du Quai No 42 North River, pied de la rue Morton.

LA SAVOIE, 15 octobre
LA GASCOGNE, 17 octobre
LA BRETAGNE, 22 octobre
LA LORRAINE, 29 octobre
LA CHAMPAGNE, 31 octobre
LA TOURAINE, 5 novembre.
Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32 Broadway, New York.
FRANK J. OBFILA No 213 rue Carondelet N. O. Lne Agent général du Sud.
1er fév—1 an

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 120 rue Decatur

Petite [illegible] 25c.
Grand flacon........ 50c.

AVIS AUX CREANCIERS.

Carter Crume Co. et al versus Aron Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71 326—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons [illegible] en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Gustave Lemann Jr receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.
9 oct—9 13 18

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.
3 sept—3m—mar jeu dim

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Dielenschneider et femme.

No 71 225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern Encanteur—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable [illegible] 15 septembre 1903, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances la dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par le chemin du Bayou, les rues Gravier, Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié le 19 mai 1882. Trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier, soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson, dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou, et quatre vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant ledit lot de la balance de l'îlet.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en bois, consistant en une résidence et une boutique de barbier anciennement établie connue comme No 1305 rue Johnson le tout en bonne condition et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque, privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication.
20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales de Valeur

Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins. Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant. Occupée comme une buvette, sujette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huîtres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupée par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et als vs Christian Meyer et les mineurs, Marie Kammer et Gussie Kammer.

No 71 [illegible]—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—731 rue Commune—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 1 septembre 1903 et signé le 18 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D agissant pour l'Hon. Fred. D. King juge de la Div. B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Les quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 122 borné par les rues Magasin, Pleasant, Toledano et Constance autrefois rue Live Oak, désignés sur un plan ou devis de voyer fait par George de Armas, voyer, daté le 10 juin 1903 et annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire le 29 août 1903 par les lettres A, B, C et D, et mesurant en mesure américaine comme suit à savoir—

Le lot A formant l'encoignure des rues Magasins et Pleasant et mesurant trente deux pieds onze pouces de face à la rue Magasins, le même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze pieds de face à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté contigu au lot B et est composé de la portion de la façade du lot original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A commençant à une distance de trente deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Magasins, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et six lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant et soixante et onze pieds un pouce et quatre lignes sur l'autre côté contigu au lot C et est composé de la grande portion de façade du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de soixante pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant, mesurant trente huit pieds deux pouces de façade à la rue Magasins la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds huit pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé d'une partie du lot original No dix et du tout du lot No onze.

Le lot D est contigu aux lots A et B dans le fond et commence à une distance de soixante douze pieds de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant, mesurant trente huit pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Pleasant, trente neuf pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds trois pouces entre lignes égales et est composé de la portion du fond des lots Nos Neuf et Dix.

Item. Dix actions du fond Capital de la Lafayette Fire Insurance Company, lequel Stock est démontré par le certificat No 102 daté le 1er mars 1896 et issue au nom de la succession de Charles Kammer.

Conditions—Comptant; les taxes pour 1903 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant James Boyd Grinage notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le plaignant.

Henry L. Garland et Robt Legier avocats pour les défendeurs.
20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale
8fév—1an

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le cottage simple en bois.

2121 Magnolia, entre les rues Jackson et Joséphine

Succession de Anna C. Menal.

No 71 300—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. Denis Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 3 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 1er octobre 1903 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de susdite Cour, D[ivision] B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Jackson, Clara et Magnolia maintenant, Magnolia désigné par le No 6 sur un plan spécial déposé en l'étude de Robert J. Kerr notaire en cette ville, comme plan No 12 du livre des plans No 1, lequel lot mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Magnolia, 30 pieds de largeur dans le fond et une profondeur de 120 pieds 5 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 2121 rue Magnolia et comprenant un cottage simple en bois, grand passage pour voiture sur le côté, contenant 4 chambres, petit hangar, écurie avec 12 stalles, citerne, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance, en billets représentés par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis dans leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Valentine J. Steinz, notaire aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 au dessus du prix de l'adjudication.

Geo. J. [illegible], avocat.
4 oct—3 4 11 1—25—nov 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidences Simples et Double dans le Quatrième District

Succession de N[illegible] Keating.

No 71 104—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 3 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 [rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique,] en vertu d'un ordre daté le 30 septembre 1903 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Ste Marie, St André et l'avenue St Charles, désigné par la lettre A, sur un plan ou certificat d'arpentage daté 1er mars 1893, signé par J. O. Haas, architecte, assistant ingénieur de ville, d'après ledit plan ledit lot mesure 53 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet, 96 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot D, 61 pieds 6 pouces sur une première profondeur faisant face à la rue Ste Marie, de là se rétrécissant à angle droit 27 pieds 6 pouces, de là une seconde profondeur de 35 pieds 4 pouces vers la ligne du fond qui a 26 pieds 3 pouces. Les améliorations sont désignées par le No 1904 rue Carondelet et comprenant une résidence simple à deux étages retirée du trottoir ayant une grille en fer sur le devant et contenant galerie sur la façade, vestibule, corridor, salons doubles à arches, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, office au rez-de-chaussée, vestibule, cinq grandes chambres à coucher, chambre à bain, chambre pour malles au premier étage. La maison est bien tapissée, installations de gaz partout, toute peinturée sur le côté, deux citernes. Une résidence des rares dans un bon voisinage.

2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le plan susdit et mesurant 24 pieds 2 lignes de face à la rue Carondelet, 120 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur le côté la plus près de la rue St André, 96 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A, de là se rétrécissant à angle droit 9 pouces, de là une seconde profondeur de 24 pieds 6 pouces à la ligne du fond laquelle a 24 pieds 9 pouces 2 lignes. Les améliorations sont désignées par le No 1908 rue Carondelet et comprenant une résidence simple à deux étages, contenant au rez-de-chaussée vestibule, salons doubles, salle à manger, cuisine, office, au premier étage vestibule, 6 chambres à coucher, chambre à bain. La maison est tapissée, avec installation de gaz partout, 2 citernes et hangar dans la cour. Une bonne résidence ou placement rémunératif.

3. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet comme les lots mentionnés premièrement et secondement aux propriétés décrites, désignées par la lettre B sur ledit plan par Hasam d'après lequel ledit lot mesurant 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Ste Marie, 35 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot C, 27 pieds 6 pouces de profondeur sur la première ligne de côté après la rue Carondelet, de là se rétrécissant à angle droit 35 pieds 4 pouces, de là à une seconde profondeur de 25 pieds 10 pouces à la ligne du fond, laquelle a 24 pieds 6 pouces. Les améliorations sont désignées par le No 1638 rue Ste Marie et comprennent une résidence simple à deux étages contenant vestibule, quatre chambres au rez-de-chaussée, le premier étage contenant quatre chambres, galerie, vestibule, hangar, deux citernes dans la cour. La maison est tapissée, installations de gaz partout.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Felicité, Carondelet et St André, désigné comme lot 7 de l'îlet 5 sur un plan No 29 du livre des plans déposé parmi les archives de G. R. Stringer ancien notaire, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1823 et 1827 rue Carondelet et comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté 6 chambres, cuisine, galerie, citerne et hangar dans la cour. Toujours loué.

5. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, St André, Felicité et Dryades, sur un plan et certificat d'arpentage daté le 27 décembre 1886 signé par A. D. Afussa, ancien député voyer de ville, annexé à un acte passé le 21 février 1893 pardevant F. J. Dreyfous, notaire, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1827 et 1829 rue Baronne et comprenant un cottage double avec deux galeries dans le fond, retiré du trottoir avec grille en fer sur le devant et contenant de chaque côté 6 chambres, chambre à bain, vestibule avec escalier, office, galerie, 2 citernes, hangar. Dans un bon voisinage et d'un placement excellent.

Toutes les propriétés [illegible] dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers la dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en un et en un crédit d'un an et en deux ans à l'option des acquéreurs pour la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes dues et exigibles pour l'année 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

M. D. Dimitry, avocat.
3 oct—3 4 11 18 25—nov 1 3

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.
3 sept—3m—mar jeu dim

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

BON COTTAGE DOUBLE,

2658 et 2660 Chemin de Gentilly, près du terrain des courses.

Succession de Eliza Bouin, femme défunte de Antonio Bianco.

No 71 428—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 10 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 octobre 1903 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin de Gentilly, la Grande Route St-Jean, le Chemin de la Côte et la rue [illegible] et le Canal [illegible] Bayou Sauvage, laquelle portion de terre est désignée par la lettre A, sur un devis d'arpentage par C. Thomas Lesca, député voyer de ville, daté le 31 janvier 1898 et attaché pour référence à un acte passé le 4 avril 1898 pardevant Geo. C. Walshe, notaire, et mesurant 38 pieds 4 pouces de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Lepage, et perpendiculaire à la ligne du Chemin de Gentilly de 113 pieds une largeur dans le fond de 84 pieds, et une profondeur sur la ligne de côté vers la Grande Route St Jean de 77 pieds 2 pouces laquelle dite portion de terre est composée du lot No 8 et la plus grande portion du lot No 9, et une petite portion dans le fond du lot No 10, les améliorations comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant A. J. Cass[?], notaire aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 11 18 25—nov 1 8 10

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd."

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.
3 sept—3m—mar jeu dim

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

BON COTTAGE DOUBLE

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—SAMEDI le 7 novembre 1903, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 octobre 1903 dans l'affaire et pour le compte d'Emma M. Knecht femme défunte de Daniel Jung, Dossier No 71.654 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Pleasant, Tchoupitoulas et Toledano. Ledit lot consistant du lot 6 et une partie du lot 3 et mesurant 32 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas, 85 pieds 8 pouces et 1 ligne le plus près de la rue Pleasant, 35 pieds et 3 lignes dans le fond, et 84 pieds 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Toledano. Les améliorations comprenant le cottage double 3252 et 3254 rue St Thomas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 0[/0] par an d'intérêt ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. C. Marx, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0[/0] au moment de l'adjudication.
[illegible]—7 [illegible] 25—nov 1 7

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget M. Ginn[?], [illegible] veuve de Jeremiah Lynch.

No 71 227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH encanteur—Bureau No 630 Allée Commerciale—JEUDI le 22 octobre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et daté et signé le 15 septembre 1903 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district, désigné comme lot No un de l'îlet 178, lequel est borné par les avenues Pacifique et Elmire, et les rues Alix et Eliza et formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Alix et mesurant trente et un pieds neuf pouces (31—9) de face à l'avenue Pacifique sur soixante et un pieds dix pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes de côté égales et parallèles, en mesure américaine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 00 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et devant faire un dépôt de 10 0[/0] au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire aux frais de l'acquéreur.
20 sept—20 27—oct 4 11 18 à date

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles antiques et modernes, etc.

Succession de Mme Susan McConnell.

No [illegible] 011—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. R. METZLER, Encanteur—Bureau 312[?] rue Carondelet. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge daté et signé le 17 sept. 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux 720 rue du Camp MERCREDI le 21 oct. à 11 heures A. M.

Un lot de meubles antiques et modernes.

Conditions: Comptant.

Sans limite.

W. R. METZLER, Encanteur
14 oct—4 11 18 20 21

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Successeur de Curtis et Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 27 octobre 1903

No 616 rue Neuvième.

(Entre les rues Chippewa et St. Thomas.

Une Résidence commode à deux étages.

Louée à $20.00 par mois, le terrain mesurant environ 29x110.

Succession de Patrick Gallagher

No 71.443—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PETER GALLAGHER encanteur—No 846 rue Commune—MARDI le 27 octobre 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge daté et signé le 21 septembre 1903 et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Harmonie et St Thomas, désigné par le numéro 18 et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Neuvième sur cent neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente garanti par billets de l'acquéreur et les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant C. G. Kebentisch, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER Encanteur
No 846 rue Commune

John B. Fisher, avocat.

N. B.—L'acquéreur doit payer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.
25sept—25 27—oct 4 11 18 25 27

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.
3 sept—3m—mar jeu dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée le Deuxième District

[illegible] Nos [illegible] 1312 Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson.

Joseph Schneider Jr vs Citre Anne Murphy

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71.545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Chemin du Bayou, Ursulines, Villeré et Robertson, ledit lot est désigné par le No [illegible] de l'îlet No 176 et mesure quarante pieds de face au Chemin du Bayou sur quatrevingt dix pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

W. L. Grieson[?] & Robert Legier, avocats du plaignant.
2 oct—2 3 9 16 23 30—nov 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Teutonia Loan and Building Company vs Samuel E. Dowdy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71 540—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Colisée, Valence et Perrier, laquelle dite portion de terre commence à une distance de quarante cinq pieds de l'encoignure des rues Colisée et Cadiz et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composée de la moitié du lot désigné par le No 12 et une moitié du lot désigné par le No 13, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 1er (ou 18) juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
3 oct—3 5 9 16 23 30—nov 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sosthène Dabon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 372—Division C—Attendu que Frederic Dabon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Sosthène Dabon, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. 10 oct—10 14 19

Succession de Jeanne Marie Commingers, femme décédée de Joseph Vidnau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71.668, Division A. Attendu que August Huard, agent et avocat par le fait a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeanne Marie Commingers, femme décédée de Joseph Vidnau, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. 10 oct 10 14 19

Succession de Ella Harley, première femme de Robert E. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71.670, Division [illegible] Attendu que Robert E. Lee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ella Harley première femme de Robert E. Lee décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour TH[O]MAS CONNELL, Greffier.
H. M. Ansley, avocat. 10 oct—10 14 19

Successions de Constance et John M. Lescale

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71 663, Division D—Attendu que le Dr Joseph F. Lescale a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Constance et John M. Lescale décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
7 oct—7 11 16

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..................	$3 00
Six Mois................	1 50
Quatre Mois...........	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRE

Entre Conti et Bienville